

**AVIS PUBLIC**

**ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS  
2023, 2024 ET 2025**

La soussignée donne avis public à l'effet que le Conseil de la Ville de Saint-Hyacinthe tiendra une séance extraordinaire le **21 novembre 2022, à 20 heures**, en la salle du Conseil située au 750, avenue de l'Hôtel-de-Ville, à Saint-Hyacinthe, l'ordre du jour de cette séance extraordinaire est le suivant :

**ORDRE DU JOUR**

1. PÉRIODE DE QUESTIONS
2. PÉRIODE D'INFORMATION
3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4. PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2023-2024-2025 – PRÉSENTATION DU MAIRE
5. PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2023-2024-2025 – ADOPTION
6. LEVÉE DE LA SÉANCE

Au cours de cette séance extraordinaire, les délibérations du Conseil et la période de questions doivent porter exclusivement sur le programme triennal d'immobilisations 2023, 2024 et 2025.

Fait à Saint-Hyacinthe, ce 9 novembre 2022.



Crystel Poirier, L.L.L., OMA  
Greffière